

La Pierre aux Fées

« La Roche aux Fées » ou « Pierre aux Fées », à Blesmes, fait partie des pétroglyphes mésolithiques des massifs gréseux du Bassin parisien. Elle est située sur la pente gréseuse de la rive gauche de la Marne. Cet abri fut découvert au XIX^e siècle lors de l'aménagement de l'aqueduc de la Dhuis. Cette grande cavité servait de grotte sépulcrale aux Néolithiques. Au-dessus et autour de la grotte, d'autres cavités géodiques présentent quelques gravures d'époques différentes.

Les dieux celtes, la légende de la Roche aux Fées et, la période des grands orages tonnants du dieu tumultueux. Blesmes est le lieu des fées des hauteurs et de Bélisama, la reine des nuits. C'est par rapport à l'abri de la Roche aux Fées que l'abbé Pécheur cite Blesmes comme un lieu de fées des hauteurs. Henri Dontenville y a reconnu la déesse Bélisama, personnalisation de la lune, reine des nuits, Diane ou Vierge sur un croissant (les trois phases de la lune). Et, le ru Tonnant contourne la butte du mont de Blesmes.

Blesmes dans l'antiquité. La voie romaine Reims - Château-Thierry - Meaux, traversait la commune. Une occupation romaine, en relation avec une installation portuaire fluviale, fut également observée lors de prospections au sol à Blesmes, sur la rive droite de la Marne. Enfin, un rapport a été établi en 1903 sur une petite collection de vieilles monnaies et médailles par M. Morégnaux dans l'A.S.H.A.C.T.

Des fouilles archéologiques ont été également effectuées à Blesmes, dans le cadre de l'extension vers le nord de la zone artisanale qui se situe au nord du village, entre la RD 1003 et la voie de chemin de fer Paris-Strasbourg, dans l'ancien parc du Château, aujourd'hui détruit. Cette opération a été menée, en décembre 2006 et janvier 2007, par l'unité d'Archéologie du service du patrimoine de la ville de Château-Thierry, en convention avec l'Inrap, sur une superficie de 2 ha. Ce qui a permis de mettre au jour, de nombreux fragments de céramiques à usage culinaire (gobelet caréné à pâte noire lissée, avec décor en deux bandes de molette simple à petit carré et, une fibule skeuomorphe de type peltoïde, dont la datation est communément admise et comprise entre 25 apr. J.-C et 100 apr. J.-C. Ces données apportent ainsi des éléments supplémentaires à la connaissance de l'occupation antique de Blesmes. (*Camérini Laurent et Blary François, Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine*).